

Actif...aujourd'hui, Retraité...demain

Il est facile de se rendre compte que notre gouvernement, et notre Président, tentent, par tous les moyens, de diviser les actifs et les retraités. Les retraités seraient-ils coupables de la mauvaise condition des salariés ? La réponse est simple, les deux situations sont intrinsèquement liées. Les actifs sont de futurs retraités et les retraités, des anciens actifs. Or pour espérer passer une retraite décente, il faut que les conditions soient acquises. S'engager dès aujourd'hui à s'assurer une bonne retraite est bien aussi l'affaire des actifs

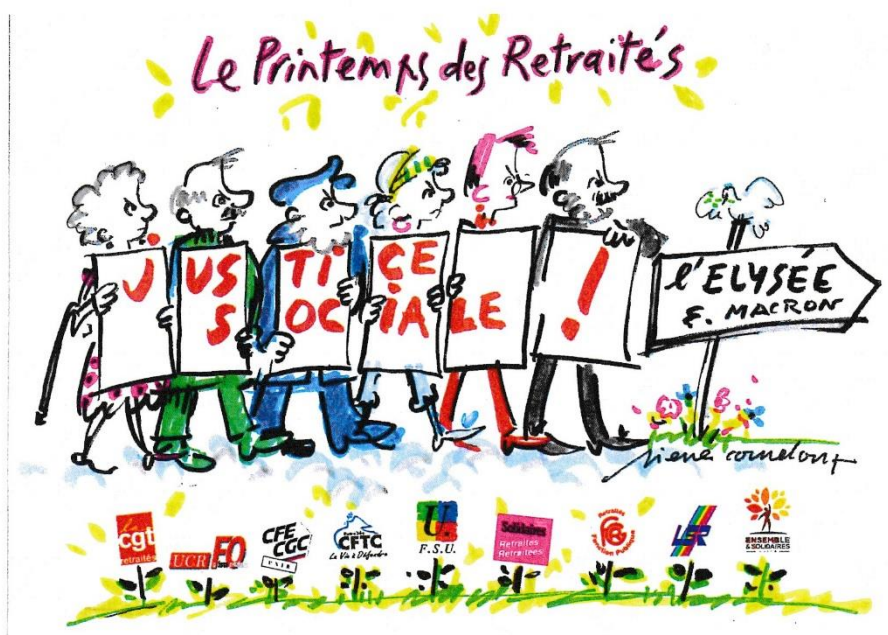
Lynchage médiatique

Le conditionnement des esprits, par une médiatisation à outrance, est la voie choisie par nos dirigeants pour tenter de faire admettre que la retraite est devenue une cause obsolète. Il ne serait plus possible de la pérenniser car elle serait beaucoup trop onéreuse et le pays n'en aurait plus les moyens. Alors, le doute s'installe chez les actifs, et surtout les plus jeunes : Existera-t-il encore des retraites d'ici quelques années ? Et en conséquence : Ne vaudrait-il pas mieux ne plus cotiser pour avoir plus de pouvoir d'achat ?

S'engouffrer dans cette logique produirait, à terme, une paupérisation de l'ensemble de la population car ce que gagnent les retraités n'est-il pas reversé aux actifs par la consommation, les soins, les services à la personne, l'aide financière aux enfants..... ?

Ne doit-on pas se poser la question de ce qu'il adviendrait si les retraités devaient perdre encore de leur pouvoir d'achat ?

Pourtant, il existe de nombreuses pistes de financement des retraites dont les propositions CGT : Paiement des cotisations sociales au même taux pour toutes les entreprises par le retrait des exonérations, prélèvement sur les dividendes des actionnaires,



M. LE PRÉSIDENT
DE LA RÉPUBLIQUE
PALAIS DE L'ÉLYSÉE
55, RUE DU FAUBOURG
SAINT-HONORÉ
75008 PARIS

Retraite ou pas ?

Pour celles et ceux qui approchent de la soixantaine, voire même avant, les années passées à travailler se font sentir. En effet, les douleurs se font de plus en plus nombreuses, les corps sont usés et l'attente du passage à la retraite devient de plus en plus pressante. D'ailleurs, même les patrons l'ont bien saisi puisque plus d'un salarié sur deux ne va pas au travail jusqu'à l'âge légal de la retraite ! Les employeurs n'hésitent donc pas à « remercier » leur personnel dès qu'ils constatent une baisse de rentabilité de ceux-ci.

Alors, pour les salarié(e)s encore actifs, quel avenir se présente devant eux ? Si la retraite n'est pas au rendez-vous en temps utile, ils vivront une période creuse, sans travail et sans retraite.

Actifs... futurs retraités, même combat

Pour ceux qui sont à la retraite, le montant de leurs pensions ne tient pas du hasard. Il est calculé, dans un premier temps, sur la base de leurs cotisations qui tient compte de la hauteur de leur salaire ainsi que sur la base du nombre de trimestre travaillés. Dans un deuxième temps, en fonction de l'impact des décisions gouvernementales, à savoir : les mesures de blocages des pensions, d'augmentation de diverses cotisations... Le risque étant, pour les pensions de demain, de leur voir appliquer les restrictions imposées aujourd'hui, auxquelles s'ajouteront de nouvelles dispositions défavorables.

Pour les actifs, accepter la diminution des retraites aujourd'hui, c'est compromettre leurs conditions de vie de demain.

Pour la CGT, les actifs sont autant concernés que les retraités. L'amélioration des conditions de vie est un ensemble qui assure le bien-être tout au long de la vie. Si la baisse des revenus des salariés (actifs et retraités) n'est pas combattue, nous serons tous perdants. Les moyens existent, les grandes fortunes sont là pour le démontrer.

Dans ce sens, la CGT vous propose de signer la pétition pour plus de justice sociale pour les retraités.

Il suffit de remplir le coupon, et de le transmettre à un (e) militant(e) de votre entreprise ou service.

La restitution de la carte pétition au Président de la République se fera le 20 juin 2019.

Contrairement à vos engagements, **vous avez gravement mis en cause le pouvoir d'achat des retraités** déjà attaqué par les gouvernements précédents : **augmentation de 25 % de la CSG, désindexation des pensions** que le gouvernement considère comme une allocation, **Aucune revalorisation en 2018** malgré une inflation de 1,6 % et seulement 0,3 % en janvier 2019 pour une inflation estimée à 1,4 %. Les 1 % les plus riches verront leur **pouvoir d'achat** progresser de 6 % en 2019, celui **des retraités aura reculé de 3 %**.

Pour la grande majorité d'entre eux c'est un mois de pension en moins sur trois ans. **Le rétablissement du pouvoir d'achat de tous les retraité-e-s est indispensable et urgent.**

Monsieur le président, nous vous demandons :

- Le retour à l'indexation des pensions sur l'évolution des salaires
- Une mesure immédiate de revalorisation de 3 % compensant la baisse récente de pouvoir d'achat des retraités
- L'annulation de la hausse de CSG pour tous les retraité-e-s
- Le maintien et le développement des services publics de proximité.

Nom et prénom :

Ville :

Courriel :